

Rapport financier annuel

Exercice 2009



<http://www.bcisa.com>



BCI NAVIGATION SA

Siège social : 3 rue du Vélai, Z.I. Petite Montagne Sud – 91017 EVRY
423 859 099 RCS Evry

**DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE
RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables en France et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Lisses, le 29 avril 2010.

Bruno COIFFET
Président Directeur Général

BCI NAVIGATION

Société anonyme au capital de 3.575.343,60 €
Siège social : 3 rue du Velay, Z.I. Petite Montagne Sud, CE 1740, 91017 Evry cedex
SIREN : 423 859 099, R.C.S. Evry

Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 30 juin 2010

Chers Actionnaires,

Vous êtes convoqués conformément aux dispositions légales et statutaires

- ❑ en assemblée générale ordinaire, afin de vous rendre compte des résultats de notre gestion au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2009, d'affecter le résultat de cet exercice, de statuer sur le renouvellement du programme de rachat d'actions propres et de délibérer sur les autres points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes,
- ❑ en assemblée générale extraordinaire, à l'effet d'une part, de statuer sur une augmentation de capital réservée aux salariés, et d'autre part, de statuer en application de l'article L.225-248 du code de commerce et décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

A) Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 à l'assemblée générale ordinaire annuelle

I - Situation de la société durant l'exercice écoulé

I.1. Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

I.1.1. Risques financiers

I.1.1.a) Exposition de la société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et trésorerie

La société n'est exposée à aucun risque de prix ni de crédit. Le risque en termes de trésorerie est évoqué au § I.3.4 et III.

I.1.1.b) Exposition de la société aux risques de marché (taux, change, instruments financiers)

- Risques de taux : la société n'est exposée à aucun risque de taux.
- Risques de change : la société n'est exposée à aucun risque de change.
- Risques de contrepartie sur instruments financiers : la société n'est exposée à aucun risque de ce type.

I.1.2. Utilisation des instruments financiers (Objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques financiers)

La société n'utilise pas d'instruments financiers à risque.

I.1.3. Autres risques significatifs

Aucun autre risque significatif n'est à signaler.

I.2. Prises de participation significatives par la société et prises de contrôle dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.233-6 du code de commerce, il est précisé que, au cours de l'exercice écoulé, aucune prise de participation représentant plus de 5 %, 10 %, 20 %, 33,33 % ou 50 %, du capital ou des droits de vote, ou prise de contrôle, ne sont intervenues dans une société ayant son siège en France.

I.3. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société au cours l'exercice écoulé

I.3.1. Modifications éventuelles apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes

Aucun changement de mode de présentation ou méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de la période.

Avec l'arrêt d'activité de la filiale française BCI DATA en début d'année 2009 et sa mise en sommeil en octobre 2009, BCI NAVIGATION ne détient plus de filiale opérationnelle, la seconde filiale chinoise étant en dissolution depuis début 2008. Les comptes annuels 2009 ne font plus l'objet de présentation sous forme de comptes consolidés en vertu des dispositions de l'article L.233.19 du Code de commerce relatives à l'intérêt négligeable de consolidation de filiales.

I.3.2. Activité et résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009

De l'examen du compte de résultat, il ressort notamment les éléments suivants :

	2009 en €	2008 en €
Chiffre d'affaires	277.990	616.540
Résultat d'exploitation	(2.675.897)	(2.643.295)
Résultat financier	267.475	81.948
Résultat courant avant impôts	(2.408.422)	(2.561.347)
Résultat exceptionnel	796.323	540.279
Résultat de l'exercice	(1.015.903)	(1.752.781)

I.3.3. Analyse de l'évolution des affaires et des résultats au regard du volume et de la complexité des affaires - Progrès réalisés - Difficultés rencontrées

L'année 2009 a été intégralement consacrée au développement et à l'industrialisation de la chaîne de mobilité GEOD, initiée en fin 2008. Ce challenge a mobilisé la totalité des ressources impactant fortement à la baisse nos revenus d'activité.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2009 s'établit ainsi à une valeur marginale de 278 K€ contre 616 K€ l'exercice précédent.

La maîtrise de nos coûts a permis de réduire nos charges d'exploitation qui passent de 3,3 M€ à 3 M€ et la perte d'exploitation se stabilise à 2,7 M€, soit une perte comparable à celle de 2008.

Le résultat financier est essentiellement constitué des intérêts sur le compte courant de la maison mère BCI SA et de plus values sur cessions de valeurs mobilières de placement. La variation par rapport à 2008, s'expliquant par la dépréciation l'année dernière de la participation dans notre filiale BCI DATA mise en sommeil en 2009.

Le résultat courant avant impôt ressort à une perte de 2,4 M€, soit une valeur assez proche de l'exercice 2008 qui affichait une perte de près de 2,6 M€.

Le résultat exceptionnel est marqué par la reprise de provision constatée sur l'évolution du compte courant BCI SA qui passe de 6,1 M€ à fin 2008 à 5,3 M€ au 31 décembre 2009, mais également par un complément de provision sur les avances à notre filiale BCI DATA, du fait de son absence d'activité depuis janvier 2009.

Après un crédit impôt recherche de 596 K€, le résultat net est déficitaire de 1 M€ contre une perte de 1,7 M€ en 2008.

I.3.4. Analyse de l'évolution de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement

Face à l'absence de revenus significatifs durant l'exercice, l'équilibre financier a été assuré par l'encaissement de créances fiscales (essentiellement des créances de crédit d'impôt recherche) et le soutien de la maison mère BCI SA à travers des remboursements de son compte courant.

Nos fonds propres et notre trésorerie disponible se réduisent, passant respectivement de 2 M€ à 1 M€ et de 1,1 M€ à 0,1 M€.

A ce jour, BCI NAVIGATION n'a pas de dette et sa position de trésorerie lui assure une continuité d'exploitation jusqu'en fin juin 2010.

I.4. **Délais de paiement concernant la société**

En application des articles D.441-4 et L.441-6-1 du code de commerce, le tableau suivant présente la décomposition à la date du 31 décembre 2009 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

Toutefois, cette mesure s'appliquant pour la première fois aux exercices ouverts le 1^{er} janvier 2009, aucun comparatif avec l'exercice précédent n'est présenté pour cet exercice.

	Dettes échues	Moins de 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Hors échéance	TOTAL
Fournisseurs biens et services	665	131.618	54	137	0	0	132.474
Fournisseurs immobilisations	0	0	0	0	0	0	0
Total							

14.1. Délais de paiement obtenus des fournisseurs

Le délai de paiement moyen obtenu des fournisseurs en 2009 est de 30 jours.

I.5. **Activité de la société en matière de recherche et de développement**

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés. La poursuite du développement de la chaîne de mobilité GEOD durant tout l'exercice 2009 a fait l'objet d'un crédit impôt recherche.

II - Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Les diverses négociations et contacts de l'année 2009 ont amené BCI NAVIGATION à reconsidérer sa politique commerciale en l'orientant désormais vers une clientèle institutionnelle bien ciblée de pays qui voient avec la technologie GEOD la possibilité de maîtriser la création, la diffusion et l'usage des données cartographiques.

Ce choix stratégique est fondé sur la demande forte de pays (principalement émergents) qui sont inquiets, face à l'activité de certaines sociétés sur ce marché, de perdre la fonction régalienne étatique de cartographie du territoire.

BCI NAVIGATION se recentre donc sur l'objectif de satisfaire ce marché pérenne qui rencontre par ailleurs le challenge permanent de BCI.

III - Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la société pour 2010

L'activité immédiate va être concentrée sur la réalisation du produit (chaîne cartographique) pour le premier pays qui va servir de référence et dont la démonstration sur site est en cours de réalisation.

La première étape est la contractualisation prochaine du pilote GEOD préalable au déploiement industriel d'une solution de cartographie numérique complète délivrant de la cartographie classique aussi bien que des bases de données navigables adaptées aux différents besoins et ce, sur l'ensemble du territoire.

La réussite de ce déploiement de référence facilitera, sous les mêmes conditions, la diffusion de GEOD aux pays qui expriment des demandes similaires (duplication).

Plus que jamais, au delà de ses performances, la chaîne de Mobilité GEOD se positionne comme une technologie de souveraineté et de maîtrise des données cartographiques.

L'action en cours doit déboucher dans des délais compatibles avec les disponibilités financières de BCI NAVIGATION, car elle est le principal garant de la pérennité financière et de la continuité d'exploitation de la société

IV - Liste des fonctions et mandats exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux, durant l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous précisons la liste de l'ensemble des fonctions et mandats exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux, durant l'exercice écoulé :

- Monsieur Bruno Coiffet :
 - président du conseil d'administration et directeur général de BCI NAVIGATION
société anonyme au capital de 3.575.343,60 €,
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite Montagne Sud, 91017 Evry – Lisses cedex,
immatriculée sous le n° SIREN : 423 859 099, R.C.S. Evry ;
 - président du conseil d'administration et directeur général de B.C.I.
société anonyme au capital de 71.250 €,
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite Montagne Sud, 91017 Evry – Lisses cedex,
immatriculée sous le n° SIREN : 383 395 282, R.C.S. Evry ;
 - président du conseil d'administration et directeur général de BCI CARTO
société anonyme au capital de 47.500 €,
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite Montagne Sud, 91017 Evry – Lisses cedex,
immatriculée sous le n° SIREN : 438 435 273, R.C.S. Evry ;
 - président de BCI DATA
société par actions simplifiée au capital de 200.000 €
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite Montagne Sud, 91017 Evry-Lisses Cedex
immatriculée sous le n° SIREN 500 955 299 R.C.S. Evry

- Madame Christine Coiffet :

- représentant permanent de B.C.I. administrateur de
BCI NAVIGATION
société anonyme au capital de 3.575.343,60 €,
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite
Montagne Sud, 91017 Evry – Lisses cedex,
immatriculée sous le n° SIREN : 423 859 099, R.C.S. Evry.
- administrateur de
B.C.I.
société anonyme au capital de 71.250 €,
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite
Montagne Sud, 91017 Evry – Lisses cedex,
immatriculée sous le n° SIREN : 383 395 282, R.C.S. Evry ;
- représentant permanent de B.C.I. administrateur de
BCI CARTO
société anonyme au capital de 47.500 €,
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite
Montagne Sud, 91017 Evry – Lisses cedex,
immatriculée sous le n° SIREN : 438 435 273, R.C.S. Evry.
- membre du directoire de
BCI DATA
société par actions simplifiée au capital de 200.000 €
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite
Montagne Sud, 91017 Evry-Lisses Cedex
immatriculée sous le n° SIREN 500 955 299 R.C.S. Evry

- Monsieur Camille Coiffet :

- administrateur de
BCI NAVIGATION
société anonyme au capital de 3.575.343,60 €,
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite
Montagne Sud, 91017 Evry – Lisses cedex,
immatriculée sous le n° SIREN : 423 859 099, R.C.S. Evry ;
- administrateur de
B.C.I.
société anonyme au capital de 71.250 €,
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite
Montagne Sud, 91017 Evry – Lisses cedex,
immatriculée sous le n° SIREN : 383 395 282, R.C.S. Evry ;
- administrateur de
BCI CARTO
société anonyme au capital de 47.500 €,
dont le siège social est 3 rue du Velay, CE 1740, zone industrielle Petite
Montagne Sud, 91017 Evry – Lisses cedex,
immatriculée sous le n° SIREN : 438 435 273, R.C.S. Evry ;

V - Rémunération, avantages et attributions de titres octroyés, durant l'exercice écoulé, à chaque mandataire social

V.1. Rémunération totale et avantages de toute nature versés et les attributions de titres octroyés, durant l'exercice écoulé, à chaque mandataire social par la société BCI NAVIGATION

En application de l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous indiquons la rémunération totale et les avantages de toute nature versés y compris sous forme d'attribution de titres, ainsi que les engagements pris, durant l'exercice écoulé, au bénéfice de chaque mandataire social par la société BCI NAVIGATION :

- Bruno Coiffet, président du conseil d'administration et directeur général

Rémunération et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2009 :

- * Rémunération et avantages en nature : 240.032 €, dont :
 - éléments fixes : 180.000 € ; avantages en nature : 5.032 € ;
 - éléments variables et critères en application desquels ils ont été calculés : néant
 - éléments exceptionnels et circonstances en vertu desquelles ils ont été établis : 55.000 € (primes).

* Attribution de titres : néant

Engagements de toutes natures correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement des fonctions exercées ou postérieurement à celle-ci et modalités de détermination de ces engagements : néant.

- Autres mandataires :

<i>Mandataire</i>	<i>Rémunérations et avantages</i>	<i>attributions de titres</i>	<i>engagements consentis</i>
Christine Coiffet, représentant permanent de B.C.I., Administrateur	néant	néant	néant
Camille Coiffet Administrateur	néant	néant	néant

V.2. Rémunération totale et avantages de toute nature versés et les attributions de titres octroyés, durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social par les sociétés contrôlées par la société BCI NAVIGATION

En application de l'article L.225-102-1 alinéa 2 du code de commerce, nous vous indiquons la rémunération totale et les avantages de toute nature versés y compris sous forme d'attribution de titres, ainsi que les engagements pris, durant l'exercice écoulé, au bénéfice de chaque mandataire social par les sociétés contrôlées par la société :

- Monsieur Bruno Coiffet

Rémunération et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé :

- * Rémunération et avantages en nature: néant
 - éléments fixes : néant ;

- éléments variables et critères en applications desquels ils ont été calculés : néant;
- éléments exceptionnels et circonstances en vertu desquelles ils ont été établis : néant;

* Attribution de titres : néant

Engagements de toutes natures correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement des fonctions exercées ou postérieurement à celle-ci et modalités de détermination de ces engagements : néant.

• Autres mandataires :

<i>Mandataire</i>	<i>Rémunérations et avantages</i>	<i>attributions de titres</i>	<i>engagements consentis</i>
Christine Coiffet, représentant permanent de B.C.I., Administrateur	néant	néant	néant
Camille Coiffet Administrateur	néant	néant	néant

V.3. Rémunération totale et avantages de toute nature versés et les attributions de titres octroyés, durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social par la société B.C.I. contrôlant la société BCI NAVIGATION

En application de l'article L.225-102-1 alinéa 2 du code de commerce, nous vous indiquons la rémunération totale et les avantages de toute nature versés y compris sous forme d'attribution de titres, ainsi que les engagements pris, durant l'exercice écoulé, au bénéfice de chaque mandataire social par la société B.C.I. contrôlant la société BCI NAVIGATION :

<i>Mandataire</i>	<i>Rémunérations et avantages</i>	<i>attributions de titres</i>	<i>engagements consentis</i>
Bruno Coiffet Président directeur général	néant	néant	néant
Christine Coiffet, représentant permanent de B.C.I. Administrateur	néant	néant	néant
Camille Coiffet Administrateur	néant	néant	néant

VI - Modalité d'exercice de la direction générale

En application de l'article R.225-102 du code de commerce, il est précisé que le conseil d'administration du 28 juin 2002 a décidé que la direction générale de la société serait assumée par le président du conseil d'administration.

VII - Informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité

VII.1 En application des articles L.225-102-1 alinéa 5 du et R.225-104 du code de commerce, les informations sur la manière dont la société a pris en compte, au cours de l'exercice écoulé, les conséquences sociales de son activité sont les suivantes :

- 1°
 - a) *effectif total* : 17 (17 salariés sous contrat à durée indéterminée et 0 contrat à durée déterminée), dont 17 cadres (2 femmes et 15 hommes) et 0 employé ;
embauches à durée indéterminée : 0. L'effectif total de la société a diminué avec 2 personnes en moins à la clôture;
embauches à durée déterminée : 0;
difficultés éventuelles de recrutement : rien de particulier ;
licenciements et leurs motifs : 0;
heures supplémentaires : néant.
main-d'œuvre extérieure : néant;
 - b) *plans de réduction d'effectifs et de sauvegarde de l'emploi* : sans objet ;
efforts de reclassement : sans objet;
réembauches et mesures d'accompagnement : sans objet ;
- 2° *organisation du temps de travail* : horaire collectif ;
durée du temps de travail pour les salariés à temps plein : 35 heures ;
durée du temps de travail pour les salariés à temps partiel : mi-temps;
Accord pour la réduction du temps de travail : sans objet
absentéisme et ses motifs : rien de particulier;
- 3° *rémunérations et leur évolution* : en 2009, les charges de personnel (charges sociales incluses) se sont élevées à 2.014 K€ ;
charges sociales : 623 K€ ;
application du titre IV du livre IV du code du travail : rien de particulier ;
égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : la société ne fait aucune distinction entre les hommes et les femmes, que ce soit au niveau de l'embauche ou de la rémunération, le système de gestion étant appliqué uniformément au personnel ;
- 4° *relations professionnelles et bilan des accords collectifs* : rien de particulier
- 5° *conditions d'hygiène et de sécurité* : satisfaisantes ;
- 6° *formation* : selon les besoins individuels des salariés ;
- 7° *emploi et insertion des travailleurs handicapés* : néant ;
- 8° *œuvres sociales* : néant.
- 9° *importance de la sous-traitance* : la société fait appel à la sous-traitance de manière ponctuelle et s'applique essentiellement dans les domaines d'usage comme le nettoyage, mais aussi les cabinets de conseils, etc... ;
- 10° *manière dont la société prend en compte l'impact territorial de ses activités en matière d'emploi et de développement régional* : néant ;
- 11° *relations entretenues par la société avec les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines* : néant ;
- 12° *importance de la sous-traitance et manière dont la société promeut auprès de ses sous-traitants et s'assure du respect par ses filiales des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail* : sans objet ;

- 13° *manière dont les filiales étrangères prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales : sans objet.*

VII.2 En application des articles L.225-102-1 alinéa 5 et R.225-105 du code de commerce, les informations sur les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement au cours de l'exercice écoulé sont les suivantes :

- 1°
- a) *consommation de ressources en eau, matières premières et énergie, avec les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables : rien de particulier ;*
 - b) *conditions d'utilisation des sols, rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement : néant (la société n'exploite pas des installations susceptibles de provoquer des pollutions des sols) ;*
 - c) *nuisances sonores ou olfactives : néant ;*
 - d) *déchets : néant ;*
- 2° *mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées : sans objet ;*
- 3° *démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement : sans objet ;*
- 4° *mesures prises, le cas échéant, pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives applicables en cette matière : sans objet ;*
- 5° *dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement : sans objet ;*
- 6° *existence au sein de la société de services internes de gestion de l'environnement, la formation et l'information des salariés sur celui-ci, les moyens consacrés à la réduction des risques pour l'environnement ainsi que l'organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements de la société : néant ;*
- 7° *montant des provisions et garanties pour risque en matière d'environnement : néant ;*
- 8° *montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et les actions menées en réparation de dommages causés à celui-ci : néant ;*
- 9° *éléments objectifs que la société assigne à ses filiales à l'étranger sur les points 1° à 6° ci-dessus : sans objet.*

VIII - Opérations sur les titres émis par la société réalisées par les mandataires sociaux

En application de l'article 223-26 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le tableau ci-dessous indique les acquisitions, cessions, souscriptions ou échanges d'actions BCI NAVIGATION et transactions opérées sur les actions BCI NAVIGATION au moyen d'instruments financiers à terme, réalisées au cours de l'exercice écoulé par les mandataires sociaux et les personnes ayant avec eux des liens personnels étroits :

Mandataires	Flux bruts de la période		Positions ouvertes au dernier jour de la période	
	Achat (nb de titres)	Vente (nb de titres)	Positions à l'achat (nombre de titres)	Positions à la vente (nombre de titres)
Bruno Coiffet	néant	néant	Call achetés	Call vendus
			Put vendus	Put achetés
			Achats à terme	Ventes à terme
Christine Coiffet	néant	néant	Call achetés	Call vendus
			Put vendus	Put achetés
			Achats à terme	Ventes à terme
Camille Coiffet	néant	néant	Call achetés	Call vendus
			Put vendus	Put achetés
			Achats à terme	Ventes à terme

IX - Rapport spécial du conseil d'administration sur les options de souscription ou d'achat d'actions consenties par la société

En application des dispositions de l'article L.225-184 du code de commerce, il est précisé qu'il a été consenti, en vertu des articles L.225-177 à L.225-186 du code de commerce, les options de souscription d'actions suivantes :

Le conseil d'administration du 16 janvier 2007 a décidé d'user de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2007 et d'attribuer 171.000 options de souscription d'actions à certains salariés des sociétés du groupe BCI (au nombre de 18) donnant droit de souscrire à 171.000 actions de 0,40 € nominal, au prix de 6,57 €.

Chaque bénéficiaire peut exercer les options qui lui sont consenties à compter du 16 janvier 2008 jusqu'au 15 janvier 2014 inclus.

- *Nombre, dates d'échéance et prix des options de souscription ou d'achat d'actions qui, durant l'année 2009 et à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, ont été consenties à chacun des mandataires par la société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du code de commerce : néant.*
- *Nombre, dates d'échéance et prix des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été consenties durant l'année 2009 à chacun des mandataires de la société ou de celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-180, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du code de commerce : néant.*
- *Nombre et prix des actions souscrites ou achetées durant l'exercice 2009 par chacun des mandataires sociaux de la société en levant une ou plusieurs des options détenues sur la société, sur les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du code de commerce et sur les sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du code de commerce : néant.*
- *Nombre, prix et dates d'échéance des options de souscription ou d'achat d'actions consenties, durant l'année 2009, par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du code de commerce, à chacun des 10 salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé : néant.*

- *Nombre et prix des actions qui, durant l'année 2009, ont été souscrites ou achetées, en levant une ou plusieurs options détenues sur la société et les sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du code de commerce, par chacun des 10 salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé : néant.*
- *Nombre, prix et dates d'échéance des options de souscription ou d'achat d'actions consenties, durant l'année 2009, par la société et par les sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du code de commerce, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ; nombre des salariés bénéficiaires et répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires : néant.*

X - Rapport spécial du conseil d'administration sur les opérations réalisées au titre de l'attribution gratuite d'actions au personnel salarié et aux dirigeants de la société

En application de l'article L.225-197-4 du code de commerce, il est précisé qu'il n'a été consenti aucune attribution gratuite d'actions en vertu des articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du code de commerce.

XI - Participation des salariés au capital

XI.1. Participation des salariés au capital à la clôture de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-102 du code de commerce, est indiqué ci-dessous l'état de la participation des salariés au capital à la clôture de l'exercice écoulé.

Salarié(s) de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.255-180 du code de commerce détenant des actions nominatives dans la société à la clôture de l'exercice écoulé :

<i>nombre de salariés</i>	<i>nombre d'actions</i>	<i>% du capital</i>
néant	0	0

Actions des salariés qui font l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas la libre disposition :

<i>cadre juridique</i>	<i>nombre d'actions</i>	<i>% du capital</i>
néant	0	0

XI.2. Augmentation de capital réservée aux salariés

L'assemblée générale du 29 juin 2007 a rejeté le projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 et suivants du code du travail. Afin de respecter l'obligation légale triennale, nous soumettons à nouveau cette question à votre vote.

XI.3. Rachat d'actions destinées à être attribuées aux salariés et aux dirigeants

Conformément à l'article L.225-211 du code de commerce il est précisé que, au cours de l'exercice écoulé, la société n'a acquis aucune de ses propres actions en application de l'article L.225-208 du code de commerce à fin :

- d'une attribution d'actions aux salariés au titre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ;
- d'une attribution gratuite d'actions aux salariés ou aux dirigeants dans les conditions prévues aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du code de commerce ;
- d'une attribution d'options d'achat d'actions aux salariés ou aux dirigeants dans les conditions prévues aux articles L.225-177 et suivants du code de commerce.

XII - Principaux actionnaires

XII.1. Répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	31/12/2009				31/12/2008			
	Actions		Droits de vote		Actions		Droits de vote	
B.C.I.	3.121.837	34,93 %	6.243.674	51,8 %	3.621.837	40,6 %	7.243.674	57,7 %
Autres	28.406	0,31 %	28.440	0,2 %	9.866	0,1 %	5.400	0,04 %
Public	5.788.116	64,76 %	5.788.116	48,0%	5.306.656	59,3 %	5.306.656	42,2 %
Total	8.938.359	100,00%	12.060.230	100,00%	8.938.359	100,00 %	12.555.730	100,00 %

XII.2. Franchissement de seuils

En application de l'article L.233-13, le tableau ci-dessous indique l'identité des actionnaires détenant, à la clôture de l'exercice écoulé, plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital ou des droits de vote aux assemblées générales, et des modifications intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Actionnaire	détention en capital	détention en droits de vote	franchissements de seuils intervenus en capital	franchissements de seuils intervenus en droits de vote
B.C.I.	plus de 33,33 %	plus de 50 %	néant	Néant

XII.3. Autocontrôle

En application de l'article L.233-13 du code de commerce, il est précisé que les sociétés contrôlées par la société ne détiennent pas d'action de la société.

XII.4. Aliénation(s) d'actions intervenue(s) à l'effet de régulariser les participations croisées

Conformément à l'article 233-19 du code de commerce, il est précisé que les aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées en application des articles L.233-29 et L.233-30 du code de commerce sont les suivantes : néant.

XIII - Capital social

XIII.1. Dilution potentielle du capital

Néant.

XIII.2. Capital autorisé non émis : délégations en cours de validité et utilisations de ces délégations

Conformément à l'article L.225-100 alinéa 7, le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du code de commerce :

<i>Tableau des délégations de compétence et des délégations de pouvoirs en cours de validité</i>					
<i>date de la délégation</i>	<i>durée de validité</i>	<i>montant du capital autorisé</i>	<i>utilisation de la délégation au cours d'un exercice précédent l'exercice écoulé</i>	<i>utilisation de la délégation au cours de l'exercice écoulé</i>	<i>utilisation de la délégation au cours de l'exercice en cours</i>
néant	Néant	néant	néant	néant	néant

XIII.3. Ajustements

- du nombre d'actions pouvant être obtenu par exercice d'options de souscription ou d'achat d'actions ou par exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital apporté en cas de rachat par la société de ses propres actions à un prix supérieur au cours de bourse (articles R.225-138 et R.228-90 du code de commerce) : néant.
- apportés aux conditions d'exercice des droits attachés aux valeurs mobilières donnant accès au capital : la société n'ayant pas émis de valeurs mobilières donnant accès au capital, aucun ajustement n'est à porter à la connaissance des actionnaires en application de l'article R.228-91 du code de commerce.

XIV - **Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

En application de l'article L.225-100-3 du code de commerce, sont précisés ci-dessous les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique : néant.

XV - **Tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices**

Le tableau des résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices, conforme au modèle mentionné à l'article R.225-102, est reproduit ci-après :

	2005	2006	2007	2008	2009
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en €)	3.575.344	3.575.344	3.575.344	3.575.344	3.575.344
Nombre d'actions	8.938.359	8.938.359	8.938.359	8.938.359	8.938.359
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires H.T.	250.352	596.836	1.595.876	616.540	277.990
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2.584.171	-1.605.788	2.354.281	-3.581.936	-2.247.016
Impôt sur les bénéfices	3.750	4.350	- 45.140	-268.287	-596.196
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1.182.263	574.985	3.035.218	-1.752.780	-1.015.905
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultats par action (en €)					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	-0,29	-0,18	0,27	-0,37	-0,18
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	- 0,13	0,06	0.34	-0,20	-0.11
Dividende distribué à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel (en K€)					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	21	15	16	19	17
Montant de la masse salariale de l'exercice	1.227.693	993.661	1.242.407	1.475.187	1.390.692
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	529.433	447.165	552.221	659.999	623.379

XVI - Activité et résultat des filiales et des sociétés contrôlées

En application de l'article L.233-6 alinéa 2 du code de commerce, le tableau ci-dessous indique notamment le chiffre d'affaires et le résultat des filiales et sociétés contrôlées.

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de détention	Capital	Chiffres d'affaires	Résultat	Prêts et Avances
Participations					
DIAMNAV 58 western road North 4 th ring- PEKIN	50%	153 500	NC	NC	300 000
Filiales					
BCI DATA 3 rue du Velay 91017-EVRY	80%	200.000	0	-39.415	273.102

B) Résolutions présentées à l'assemblée générale ordinaire

I - Approbation des comptes

I.1. Approbation des comptes sociaux

Il est demandé à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils sont présentés, faisant apparaître un résultat net comptable déficitaire de 1.015.905,28 €.

I.2. Approbation de certaines dépenses non déductibles

Au titre des charges visées à l'article 39-4. du code général des impôts il a été réintégré dans le résultat imposable de l'exercice écoulé une somme de 4.472 € correspondant à des amortissements excédentaires ; aucun impôt n'a été supporté en raison de ces charges.

II - Affectation du résultat - Dividendes

II.1. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élevant à 1.015.905,28 € au poste « report à nouveau (solde débiteur) ».

Après cette affectation, les comptes de capitaux propres s'établiront comme suit :

<i>Capitaux propres</i>	<i>en €</i>
Capital	3.575.343,60
Primes d'émission	23.941.139,47
Report à nouveau (solde débiteur)	(26.483.932,79)
Total	1.032.550,28

II.2. Dividendes versés au titre des trois exercices précédents

Il est rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédant le dernier exercice clos.

III - Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du code de commerce font l'objet du rapport spécial des commissaires aux comptes qui est présenté à l'assemblée générale en application de l'article L.225-40 et, le cas échéant, de l'article L.225-42, du code de commerce. Ces conventions sont, s'il y a lieu, soumises à l'approbation de l'assemblée.

IV - Attribution de jetons de présence

Aucune proposition d'attribution de jetons de présence au conseil d'administration n'est proposée à l'assemblée.

V - Ratification des cooptations faites à titre provisoire par le conseil d'administration – Expiration du mandat des administrateurs – Désignation de nouveaux administrateurs – Expiration du mandat des commissaires aux comptes

Aucune cooptation n'a été faite depuis la date de la dernière assemblée générale ordinaire.

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Camille Coiffet arrivant à expiration, nous vous proposons le renouvellement de son mandat pour une durée de six ans.

C) Programme de rachat d'actions propres

I - Information sur les opérations effectuées par la société sur ses propres actions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-211 alinéa 2 du code de commerce, nous vous rappelons que, sur autorisation de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2009, au cours de l'exercice écoulé, la société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions :

- nombre d'actions achetées : 388.908 ;
- nombre d'actions vendues : 381.888;
- cours moyens des achats : 2.55 € ;
- cours moyens des ventes : 2.58 € ;
- montant des frais de négociation : 22.867 € ;
- nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice 2009 : 14.186, soit 0,16 % du capital, et valeur évaluée au cours d'achat : 30.074 € ;
- motifs des acquisitions effectuées : contrat d'animation de marché avec SG SECURITIES

II - Nouvelle autorisation à donner au conseil d'administration en remplacement de la précédente autorisation concernant le programme de rachat d'actions

En remplacement de la précédente autorisation qui avait été donnée par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2009, nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du code de commerce, de donner au conseil d'administration une nouvelle autorisation pour acheter des actions de la société.

Les objectifs de ce programme de rachat seraient les suivants :

- la couverture d'obligations liées :
 - à des programmes d'attribution d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions ou autres allocations d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe,
 - à l'attribution d'actions aux salariés au titre de leur participation aux résultats de l'entreprise, dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou dans le cadre de toute autre formule d'épargne salariale,
 - à la remise d'actions lors de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, échange, attribution ou de toute autre manière ;
- la conclusion avec un prestataire de service d'investissement d'un contrat de liquidité conforme à une chartre de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- la remise d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe à titre de paiement, d'échange ou d'apport.

Il n'est pas prévu de demander d'autoriser l'annulation des actions rachetées.

Les achats pourraient porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la société détiendra à la suite de ces achats ne dépasse pas 10 % des actions qui composent son capital. Toutefois, le nombre d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5 % de son capital. Le pourcentage du capital s'applique à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la décision de l'assemblée générale.

Le prix à payer par la société lors de l'achat de ses propres actions ne pourrait être supérieur par action à 10 € (hors frais) pour une action d'une valeur nominale de 0,40 €. Le montant maximum des achats autorisés serait donc fixé à 8.938.359 €.

Les achats, cessions ou transferts, pourraient se faire par tous moyens et à tout moment y compris en période d'offre publique, au choix du conseil d'administration, sur le marché ou hors marché, y compris par des négociations de blocs et par des opérations optionnelles. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourrait atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisé.

L'assemblée générale déléguerait au conseil d'administration, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres motifs, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

L'autorisation donnée par l'assemblée générale resterait valable pour une durée de 18 mois.

Tous pouvoirs seraient conférés au conseil d'administration pour décider la mise en œuvre et, si nécessaire, préciser les termes de l'autorisation donnée par l'assemblée, avec faculté d'en déléguer la réalisation à son président.

Nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions agréées par le conseil d'administration qui vous sont proposées.

D) Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire

I - Augmentation de capital réservée aux salariés en application de l'article L.225-129-6 du code de commerce

En application de l'article L.225-129-6 du code de commerce, il est soumis à l'assemblée générale extraordinaire un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés effectuée dans les conditions de l'article L.3332-19 du code du travail.

L'assemblée générale déciderait de déléguer au conseil d'administration la compétence de décider, en une ou plusieurs fois, une augmentation de capital en numéraire dans la limite d'un plafond maximum de 107.000 € dont la souscription serait réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise et réalisée conformément aux dispositions de l'article L.3332-19 du code du travail.

Cette décision entraînerait la renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

Conformément aux dispositions des articles L.225-129-2 et L.225-138-1 du code de commerce, le conseil d'administration aurait tous pouvoirs pour fixer les modalités de l'émission et prix d'émission conformément aux dispositions de l'article L.3332-19 du code du travail.

La délégation serait utilisable pendant une durée de 26 mois à compter de l'assemblée.

La résolution qui vous est soumise répond donc à cette obligation légale mais le conseil d'administration ne jugeant pas cette augmentation de capital réservée aux salariés opportune a décidé de ne pas soutenir le projet de résolution y afférent. En conséquence, nous vous proposons de rejeter cette résolution.

II - Décision à prendre en application de l'article L.225-248 du code de commerce

L'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 constatera, du fait des pertes figurant dans les comptes annuels, que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce, les actionnaires sont consultés à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Du fait des événements, évolution prévisible et perspectives d'avenir relatés aux paragraphes II et III de ce rapport de gestion et sous la réserve que les actions en découlant garantissent la pérennité financière et la continuité d'exploitation de la société au-delà de la

fin juin 2010, BCI NAVIGATION peut conserver son challenge de faire de GEOD un quasi standard en matière de « moteur logiciel » de Mobilité.

Compte tenu de ces perspectives, nous vous proposons de rejeter la résolution prononçant la dissolution.

Le conseil d'administration

Bruno Coiffet <i>Président du conseil d'administration et directeur général</i>	
B.C.I. <i>Administrateur</i> Représentée par Christine Coiffet	
Camille Coiffet <i>Administrateur</i>	

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009 (en euros)

ACTIF	Montant brut	Amortissements	31/12/2009	31/12/2008
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
. Concessions, brevets et droits similaires	168 711	157 230	11 481	40 520
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
. Constructions	496 203	142 391	353 812	414 841
. Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
. Autres immobilisations corporelles	974 027	687 490	286 537	392 441
. Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
. Autres participations	159 790	159 790	0	0
. Créances rattachées à des participations	573 102	573 102	0	0
. Autres titres immobilisés	384 090	358 804	25 286	8 615
. Autres immobilisations financières	4 750	0	4 750	4 750
ACTIF IMMOBILISE	2 760 673	2 078 807	681 866	861 167
STOCK ET EN-COURS				
. Marchandises	0	0	0	0
. Avances et acomptes versés sur commande	371	0	371	600
CREANCES				
. Clients et comptes rattachés	32 882	0	32 882	100 563
. Autres créances	5 899 809	5 262 759	637 050	619 364
DIVERS				
. Valeurs mobilières de placement	0	0	0	835 943
. Disponibilités	146 544	0	146 544	273 144
COMPTES DE REGULARISATION				
. Charges constatées d'avance	32 856	0	32 856	46 189
ACTIF CIRCULANT	6 112 462	5 262 759	849 703	1 875 803
TOTAL GENERAL	8 873 135	7 341 566	1 531 569	2 736 970

PASSIF		31/12/2009	31/12/2008
. Capital social, dont versé : 3 575 344		3 575 344	3 575 344
. Primes d'émission, de fusion, d'apport		23 941 139	23 941 139
. Report à nouveau		(25 468 028)	(23 715 247)
. Résultat de l'exercice		-1 015 905	-1 752 780
CAPITAUX PROPRES		1 032 550	2 048 455
. Provisions pour risques		0	110 157
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0	110 157
DETTES D'EXPLOITATION			
. Emprunts et dettes financières divers		187	
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés		176 894	199 835
. Dettes fiscales et sociales		321 936	348 598
COMPTES DE REGULARISATION			
. Produits constatés d'avance		0	29 925
DETTES		499 017	578 358
TOTAL GENERAL		1 531 567	2 736 970

. Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

499 017

578 358

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009 (en euros)

	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
. Ventes de marchandises	57 662	65 307	122 969	406 772
. Production vendue de services	155 021		155 021	209 768
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	212 683	65 307	277 990	616 540
. Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			0	1 934
. Autres produits			0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION			277 990	618 474
. Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
. Variation de stock (marchandises)			0	0
. Autres achats et charges externes			677 847	866 347
. Impôts, taxes et versements assimilés			31 050	29 658
. Salaires et traitements			1 390 692	1 475 187
. Charges sociales			623 379	659 999
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
. Sur immobilisations: dotations aux amortissements			229 559	230 578
. Sur actif circulant : dotations aux provisions			0	0
. Autres charges			1 360	0
CHARGES D'EXPLOITATION			2 953 887	3 261 769
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 675 897)	(2 643 295)
. Autres intérêts et produits assimilés			227 551	206 439
. Reprises sur provisions et transferts de charges			16 671	0
. Différences positives de change			281	39
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			23 002	24 573
PRODUITS FINANCIERS			267 505	231 051
. Dotations financières aux amortissements et aux provisions			0	149 103
. Intérêts et charges assimilées			0	0
. Différence négative de change			30	0
. Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
CHARGES FINANCIERES			30	149 103
RESULTAT FINANCIER			267 475	81 948
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(2 408 422)	(2 561 347)

	31/12/2009	31/12/2008
. Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 702	2
. Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	1
. Reprises sur provisions et transferts de charges	948 507	2 166 736
PRODUITS EXCEPTIONNELS	957 209	2 166 739
. Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 182	1 400 274
. Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
. Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	100 704	226 186
CHARGES EXCEPTIONNELLES	160 886	1 626 460
RESULTAT EXCEPTIONNEL	796 323	540 279
. Impôts sur les bénéfices	-596 196	-268 287
TOTAL DES PRODUITS	1 502 703	3 016 265
TOTAL DES CHARGES	2 518 608	4 769 046
BENEFICE OU PERTE	(1 015 905)	(1 752 780)

. dont produits concernant les entreprises liées	225 135	204 435
. dont transfert de charges	0	1 934
. dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	0	0
. dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	0	0

BCI NAVIGATION

Tableau des flux de trésorerie

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros

en milliers d'euros	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Flux de trésorerie d'exploitation						
Résultat de l'exercice	-3 228	-1 182	575	3 035	-1 752	-1 016
Dépréciation et amortissements - reprises	86	-1 606	-2 405	-665	-1 594	-658
Capacité d'autofinancement	-3 142	-2 788	-1 830	2 370	-3 346	-1 674
Besoin de financement d'exploitation	295	285	291	-1 326	-188	-204
Variation besoin de financement d'exploitation	405	-10	6	-1 617	1 138	-16
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	-2 737	-2 798	-1 824	753	-2 208	-1 690
Flux de trésorerie d'investissement						
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-22	-30	-5	-35	-41	-4
Cession d'immobilisations incorporelles		36	122	9	1	5
Acquisition d'immobilisations corporelles	-14	-30	-93	-651	-395	-29
Cession d'immobilisations corporelles	36	167	98	50	156	18
Acquisition d'immobilisations financières	-392		-80	-380	-177	-100
Cession d'immobilisations financières	467	15	0	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux investissements	75	158	42	-1 007	-456	-110
Flux de trésorerie financiers						
Besoin de financement	-13 092	-11 662	-9 342	-8 268	-6 101	-5 263
Variation besoin financement	-520	1 430	2 320	1 074	2 167	838
Flux de trésorerie liés aux financements	0	0	0	0	0	0
Variation des disponibilités	-3 182	-1 210	538	820	-497	-962
Disponibilités à l'ouverture	4 640	1 458	248	786	1 606	1 109
Disponibilités à la clôture	1 458	248	786	1 606	1 109	147

ANNEXE

Cette annexe complète et commente le bilan et le compte de résultat des comptes au 31 décembre 2009, dont sont extraits les éléments suivants :

Total du bilan	:	1 531 567 €
Chiffre d'affaires hors taxes	:	277 990 €
Perte comptable	:	-1 015 905 €
Nombre moyen de salariés	:	17
- Direction	1	
- Cadres	16	
- Employé	0	

1/ MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés en prenant pour base les notions suivantes :

- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices
- continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention sur le fait que la présentation des comptes sur le principe de la continuité d'exploitation a été retenue en raison des projets en cours et développés page 15 au paragraphe « Evènements postérieurs ».

Les comptes ont été établis et présentés selon les principes comptables définis par la réglementation CRC 99/03 et les prescriptions du Plan Comptable Général.

L'évaluation des différents éléments a été pratiquée suivant la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de la période.

Avec la mise en sommeil de la filiale française BCI DATA, BCI NAVIGATION ne détient plus de filiale opérationnelle, la seconde filiale chinoise DIAMNAV étant en dissolution depuis début 2008. Les comptes de l'année 2009 ne font plus l'objet de présentation sous forme de comptes consolidés en vertu des dispositions de l'article L.233.19 du Code de commerce relatives à l'intérêt négligeable de consolidation de filiales.

Compte tenu de la faible incidence qu'elle aurait eue sur les comptes, la méthode de décomposition des actifs n'a pas été mise en application.

COMPTES DE BILAN

2/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles brutes	Solde ouverture	+	-	Variation périmètre	Chge/Ouv Change/Flux	Autre	Solde clôture
Logiciels	169 802	4 080	5 171				168 711
TOTAL	169 802	4 080	5 171	0	0	0	168 711

Amortissements immobilisations incorporelles	Solde ouverture	+	-	Variation périmètre	Chge/Ouv Change/Flux	Autre	Solde clôture
Logiciels	129 282	33 119	5 171				157 230
TOTAL	129 282	33 119	5 171	0	0	0	157 230

Immobilisations incorporelles nettes	Solde ouverture	+ acquisitions	- amort exercice	- cession valeur nette	Variation périmètre	Chge/Ouv Change/Flux	Autre	Solde clôture
Logiciels	40 520	4 080	33 119					11 481
TOTAL	40 520	4 080	33 119	0	0	0	0	11 481

21. Frais d'établissement

Néant

22. Frais de Recherche et de Développement

Conformément aux principes retenus par BCI Navigation, les frais de recherche et développement ne sont pas immobilisés (cf page 13).

23. Fonds commercial

Néant

24. Logiciels

Les logiciels sont amortis en fonction de leur durée de vie (2 ans).

3/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles brutes	Solde ouverture	+	-	Variation périmètre	Chge/Ouv Change/Flux	Autre	Solde clôture
Installations générales	495 022	1 804	623				496 203
Installations techniques	0						0
Matériel de transport	384 000						384 000
Matériel de bureau et informatique	383 046	27 701	16 964				393 783
Mobilier	196 244						196 244
TOTAL	1 458 312	29 505	17 587	0	0	0	1 470 230

Amortissements immobilisations corporelles	Solde ouverture	+	-	Variation périmètre	Chge/Ouv Change/Flux	Autre	Solde clôture
Installations générales	80 181	62 833	623				142 391
Installations techniques	0						0
Matériel de transport	330 459	33 765					364 224
Matériel de bureau et informatique	200 974	77 214	16 964				261 224
Mobilier	39 416	22 626					62 042
TOTAL	651 030	196 438	17 587	0	0	0	829 881

Immobilisations corporelles nettes	Solde ouverture	+ acquisitions	- amort exercice	- cession valeur nette	Variation périmètre	Chge/Ouv Change/Flux	Autre	Solde clôture
Installations générales	414 841	1 804	62 833	0				353 812
Installations techniques	0	0	0	0				0
Matériel de transport	53 541	0	33 765	0				19 776
Matériel de bureau et informatique	182 072	27 701	77 214	0				132 559
Mobilier	156 828	0	22 626	0				134 202
TOTAL	807 282	29 505	196 438	0	0	0	0	640 349

31. Valorisation (annexe page 16)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

32. Incorporation des intérêts dans le coût de production

Aucune immobilisation n'a été produite par l'entreprise.

33. Amortissements (annexe page 17)

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation de chaque bien amortissable. Selon le cas, l'amortissement économiquement justifié est déterminé suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, soit :

- Agencements des constructions : 8 ans linéaire
- Agencements techniques : 5 ans linéaire
- Matériel de transport : 7 ans linéaire
- Matériel informatique : 3 ans dégressif ou linéaire
- Matériel de bureau : 5 ans linéaire
- Mobilier de bureau : 8 ans linéaire

4/ IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations financières brutes	Solde ouverture	+	-	Variation périmètre	Chge/Ouv Change/Flux	Autre	Solde clôture
Autres participations	159 790						159 790
Créances rattachées	472 398	100 704					573 102
Autres titres immobilisés	384 090						384 090
Autres immo.financières	4 750						4 750
TOTAL	1 021 028	100 704	0	0	0	0	1 121 732

Dotations aux provisions Immobilisations financières	Solde ouverture	+	-	Variation périmètre	Chge/Ouv Change/Flux	Autre	Solde clôture
Autres participations	159 790						159 790
Créances rattachées	472 398	100 704					573 102
Autres titres immobilisés	375 475		16 671				358 804
Autres immo.financières	0						0
TOTAL	1 007 663	100 704	16 671	0	0	0	1 091 696

Immobilisations financières nettes	Solde ouverture	+	dotation	reprise	Variation	Chge/Ouv	Autre	Solde
		acquisitions	exercice	exercice	périmètre	Change/Flux		clôture
Autres participations	0	0	0	0				0
Créances rattachées	0	100 704	100 704	0				0
Autres titres immobilisés	8 615	0	0	16 671				25 286
Autres immo.financières	4 750	0	0	0				4 750
TOTAL	13 365	100 704	100 704	16 671	0	0	0	30 036

A ce jour, BCI Navigation n'a connaissance d'aucun élément susceptible d'engager la responsabilité financière de l'entreprise.

Au poste « autres titres immobilisés » figure un montant de 384 000 € versé dans le cadre d'un contrat d'animation de marché avec la SG Securities. Au travers de ce compte, notre société détient l'équivalent de 11 885 de ses propres actions BCI NAVIGATION. Les fonds investis ont donné lieu à une provision de 358 804 € calculée en fonction de la valorisation des titres au 31 décembre 2009.

5/ ACTIF CIRCULANT

Par prudence, les avances en compte courant à la société mère sont provisionnées en totalité depuis 2002. Au 31 décembre 2009, le montant s'élève à 5 262 759 €.

Echéancier des créances

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	573 102	273 102	300 000
Autres immobilisations financières	4 750		4 750
Autres créances clients	32 882	32 882	
Personnel et comptes rattachés	7 352	7 352	
Sécurité Sociale et organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	596 196	596 196	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 964	32 964	
Autres impôts et taxes			
Groupe et Associés (*)	5 262 759	5 262 759	
Autres débiteurs	538	538	
Charges constatées d'avance	32 856	32 856	
TOTAL	6 543 399	6 238 649	304 750

*La créance vis-à-vis de B.C.I. étant exigible a été classée à moins d'un an.

6/ VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant.

7/ REGULARISATION ACTIF ET PRODUITS A RECEVOIR**71. Charges constatées d'avance**

Licences	6 806 €
Loyers	623 €
Maintenance	11 514 €
Assurances	9 868 €
Abonnements publications	746 €
Frais de personnel	2 456 €
Autres charges	843 €

Total	32 856 €
	=====

72. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Aucune somme ne figure à ce poste.

73. Produits à recevoir

Clients, factures à établir	11 731 €
Fournisseurs, avoirs	55 €
Indemnités maladie	5 887 €
Produits sur contrat de liquidité	483 €

Total	18 156 €
	=====

8/ CAPITAL ET DETTES

Le capital social est de 3 575 343,60 € divisé en 8 938 359 actions de 0,40 € chacune entièrement libérées.

EVOLUTION CAPITAL

Date	Opération	Nombre actions	Total actions	Valeur unitaire	Variation Capital	Capital FRF	Capital €
15/07/99	Création	2 500	2 500	100,00 F	250 000,00	250 000,00	
23/09/99	Apport partiel actif BCI	5 500	8 000	100,00 F	550 000,00	800 000,00	
23/09/99	Augmentation capital	889	8 889	100,00 F	88 900,00	888 900,00	
28/03/00	Augmentation capital pour				44 028,36	932 928,36	
	conversion capital en €		8 889	16,00 €			142 224,00
28/03/00	Division du nominal des actions	355 560	355 560	0,40 €			142 224,00
28/03/00	Augmentation capital	5 644 440	6 000 000	0,40 €	2 257 776,00		2 400 000,00
31/03/00	Augmentation capital						
	Souscription MOTOROLA	580 776	6 580 776	0,40 €	232 310,40		2 632 310,40
06/06/00	Augmentation capital						
	Introduction en BOURSE	1 645 194	8 225 970	0,40 €	658 077,60		3 290 388,00
07/07/00	Augmentation capital						
	Souscription Société Générale	131 615	8 357 585	0,40 €	52 646,00		3 343 034,00
29/09/00	Augmentation capital						
	Souscription MOTOROLA	580 774	8 938 359	0,40 €	232 309,60		3 575 343,60

Une assemblée générale du 5 janvier 2007 a adopté un nouveau plan de stock options en faveur des salariés portant sur 171 000 options permettant de souscrire 171 000 actions.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Dates	Opération	Variation capitaux propres actions	Ventilation					TOTAL Capitaux propres €	
			Capital social	Prime d'émission	Réserves indispon.	Report à nouveau	Résultat		Amort. dérogatoires
31/12/2000		25 606 411	3 575 345	23 658 109	283 029	-546 842	-1 380 746	17 516	25 606 411
29/06/2001	Affectation résultat 2000					-1 380 746	1 380 746		25 588 895
29/06/2001	Affectation réserve indispon.			283 029	-283 029				25 606 411
31/12/2001	Résultat 2001	-2 972 840					-2 972 840		22 633 571
31/12/2001	Reprise provisions réglementées	-16 522						-16 522	22 617 049
31/12/2001		22 617 049	3 575 345	23 941 138	0	-1 927 588	-2 972 840	994	22 617 049
28/06/2002	Affectation résultat 2001					-2 972 840	2 972 840		22 616 055
31/12/2002	Reprise amts. dérogatoires	-994						-994	22 616 055
31/12/2002	Résultat 2002	-14 287 834					-14 287 834		8 328 221
31/12/2002		8 328 221	3 575 345	23 941 138	0	-4 900 428	-14 287 834	0	8 328 221
30/06/2003	Affectation résultat 2002					-14 287 834	14 287 834		4 601 126
31/12/2003	Résultat 2003	-3 727 095					-3 727 095		4 601 126
31/12/2003		4 601 126	3 575 345	23 941 138	0	-19 188 262	-3 727 095	0	4 601 126
30/06/2004	Affectation résultat 2003					-3 727 095	3 727 095		4 601 126
31/12/2004	Résultat 2004	-3 227 831					-3 227 831		1 373 295
31/12/2004		1 373 295	3 575 345	23 941 138	0	-22 915 357	-3 227 831	0	1 373 295
30/06/2005	Affectation résultat 2004					-3 227 831	3 227 831		1 373 295
31/12/2005	Résultat 2005	-1 182 263					-1 182 263		191 032
31/12/2005		191 032	3 575 345	23 941 138	0	-26 143 188	-1 182 263	0	191 032
30/06/2006	Affectation résultat 2005					-1 182 263	1 182 263		191 032
31/12/2006	Résultat 2006	574 985					574 985		766 017
30/12/2006		766 017	3 575 345	23 941 138	0	-27 325 451	574 985	0	766 017
29/06/2007	Affectation résultat 2006					574 985	-574 985		766 017
31/12/2007	Résultat 2007	3 035 219					3 035 219		3 801 236
31/12/2007		3 801 236	3 575 345	23 941 138	0	-26 750 466	3 035 219	0	3 801 236
30/06/2008	Affectation résultat 2007					3 035 219	-3 035 219		3 801 236
31/12/2008	Résultat 31/12/2008	-1 752 781					-1 752 781		2 048 455
31/12/2008		2 048 455	3 575 345	23 941 138	0	-23 715 247	-1 752 781	0	2 048 455
30/06/2009	Affectation résultat 2008					-1 752 781	1 752 781		2 048 455
31/12/2009	Résultat 31/12/2009	-1 015 905					-1 015 905		1 032 550
31/12/2009		1 032 550	3 575 345	23 941 138	0	-25 468 028	-1 015 905	0	1 032 550

82. Dettes

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes financières	187	187	
Fournisseurs et comptes rattachés	176 894	176 894	
Personnel et comptes rattachés	119 268	119 268	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	170 570	170 570	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 906	4 906	
Autres impôts et taxes	27 192	27 192	
Dettes sur immobilisations Groupe et associés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	499 017	499 017	

9/ REGULARISATION PASSIF ET CHARGES A PAYERCharges à payer

Fournisseurs, factures frais généraux non parvenues :

- Edf Gdf	1 514 €
- Maintenance	569 €
- Honoraires	40 664 €
- Frais divers	1 076 €
- Poste et téléphone	597 €

44 420 €

Congés payés et primes	119 268 €
Charges sociales sur congés et primes	54 863 €
Formation continue	16 339 €
Taxe apprentissage	9 962 €
Taxe sur les véhicules de tourisme	891 €
Banque intérêts	187 €

201 510 €**Total général****245 930 €**
=====

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Le chiffre d'affaires est comptabilisé en fonction de la facturation établie ou à établir.
Les facturations d'assistance technique et administrative sont incluses dans les produits en fonction de l'accomplissement des travaux sur une base mensuelle.

Les redevances sont comptabilisées pour leur montant réel sur une base trimestrielle.

Les produits financiers sont constitués principalement par les intérêts sur les comptes courants B.C.I. SA pour 216 043 € et B.C.I. DATA pour 9 092 €.

CHARGES D'EXPLOITATION ET FINANCIERES

Les charges d'exploitation et financières n'appellent pas de remarques particulières.

DOTATIONS AUX PROVISIONS ET REPRISES

Tableau de variation des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation Dotation de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires			110 157	
Provisions pour litiges	110 157			
Provisions pour pertes de change				
Provision pour impôts				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations financières	1 007 663	100 704	16 671	1 091 696
Stocks et en-cours				
Dépréciation clients				
Autres provisions pour dépréciation	6 101 109		838 350	5 262 759
TOTAL	7 218 929	100 704	965 178	6 354 455

Dotations & reprises d'exploitation

Dotations & reprises financières

Dotations & reprises exceptionnelles

16 671

100 704

948 507

La reprise sur provision pour immobilisations financières est relative aux actions propres détenues dans le cadre de l'animation de marché, soit 16 671 € (voir § 4).

Les autres provisions pour dépréciation concernent la provision du compte courant B.C.I. SA pour un montant de 5 262 759 € après une reprise de 838 350 € traitée en reprise exceptionnelle.

La créance sur BCI DATA d'un montant de 273 102 € a aussi été dépréciée à 100% pour 100 704 € en dotation exceptionnelle. Cette société est sans activité depuis début janvier 2009.

La provision pour charges d'honoraires concernant les dossiers de crédit impôt recherche d'un montant de 53 657 € a été reprise. La provision pour risque prud'homal de 56 500 € a été reprise intégralement suite à la solution du litige après une décision de la cour d'appel défavorable à la société.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont constitués de la reprise sur provision du compte courant B.C.I. SA pour 838 350 €, la reprise de provision sur le risque prud'homal de 56 500 € et la reprise pour charges d'honoraires concernant les dossiers de crédit impôt recherche de 53 657 € (voir paragraphe précédent).

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont constituées de l'indemnité de licenciement suite au jugement de la cour d'appel pour 60 116 € et de la provision pour la dépréciation complémentaire du compte courant BCI DATA pour 100 704 €.

ENGAGEMENTS DONNES

La société ne dispose d'aucune immobilisation en crédit bail.

La société BCI NAVIGATION s'est obligée à garantir l'intégralité des engagements présents et à venir de sa filiale BCI DATA à laquelle elle se substituera si nécessaire.

ENGAGEMENTS RECUS

Néant.

AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le montant des engagements pour indemnités de départ à la retraite se montent au 31 décembre 2009 à 92 231 € environ selon l'estimation faite avec la méthode recommandée par le Conseil National de la Comptabilité.

DROIT AU DIF

Le total des heures dues au titre du DIF s'élève au 31 décembre 2009 à 1 589 heures.

A ce jour, la société n'a aucun autre engagement significatif.

Eléments concernant les entreprises liées et les participations**Créances et dettes inter-sociétés**

	TOTAL	BCI	BCI CARTO	DIAMNAV	BCI DATA
BILAN (actif)					
Immobilisations financières					
* titres de participation	159 790			79 790	80 000
* créances rattachées	573 102			300 000	273 102
Provisions	-732 892			-379 790	-353 102
Clients	21 152	3 551	17 601		0
* factures à établir	0	0	0		
Fournisseurs					
* avoirs à recevoir	0	0			
Avances en compte courant	5 262 759	5 262 759			
Provision	-5 262 759	-5 262 759			
BILAN (passif)					
Fournisseurs	89 751	89 751	0		
* factures non parvenues	1 560	1 560	0		

Charges et produits inter-sociétés

	TOTAL	BCI	BCI CARTO	BCI DATA
Chiffre d'affaires				
* assistance administrative	116 577	21 870	87 241	7 466
* refacturation frais Evry	546		546	
* refacturation frais Avignon	5 423		5 423	
Autres produits	0	0		
Achats & charges externes				
* assistance technique	0	0	0	0
* locaux	128 216	128 216	0	0
* divers	20 443	20 443	0	0
Autres charges				
* redevance cartographie	0			
Produits financiers	225 135	216 043		9 092
Charges financières	0			
Charges exceptionnelles	0	0		

Allègement et accroissement d'impôts au 31 décembre 2009

L'allègement de la dette future d'impôt est constitué par les éléments suivants :

Déficits fiscaux

Déficits reportables au 31/12/2008	25 507 765
Perte au 31/12/2009	1 624 381

Déficits reportables au 31/12/2009	27 132 146
------------------------------------	------------

Ecart valeurs liquidatives OPCVM	0
----------------------------------	---

Total	27 132 146
--------------	-------------------

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont tous imputés en charges. Ils ont été évalués sur la base du coût complet des ingénieurs au prorata du temps consacré à leurs développements. Ils se montent pour le bilan au 31 décembre 2009 à environ 1 123 844 euros et ont fait l'objet du crédit impôt recherche.

Tableau des filiales et participations

INFORMATIONS FINANCIERES	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la Sté au cours de l'exercice	Obs.
				Brute	Nette						
FILIALES ET PARTICIPATIONS											
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à publication :											
<u>PARTICIPATIONS</u> (détenues entre 10 et 50 %)											
DIAMNAV 58 western road north 4 th ring PEKIN (Chine)	153 500	-222 789	50%	79 790	0	300 000	-	5 115	-489 597	-	(1)
<u>FILIALES</u> (plus de 50 %)											
BCI DATA 3, rue du Velay 91017 EVRY	200 000		80%	80 000	0	273 102	-	0	-39 415	0	(2)

(1) Bilan au 31 décembre 2007

(2) Capital libéré à 50 % - Clôture au 31 décembre 2009

Rémunération des dirigeants

Le dirigeant est :

- Monsieur Bruno COIFFET, Président directeur général

Il est rémunéré directement et seulement par BCI NAVIGATION au sein du groupe B.C.I.

La rémunération brute versée au 31/12/2009 a été de 240 032 €.

Le montant global des jetons de présence alloués aux administrateurs s'est élevé à 0 €.

Titres donnant accès au capital**Option de souscription ou d'achat d'actions :**

Date de l'assemblée	5 janvier 2007
Date du conseil d'administration	16 janvier 2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites à l'origine	171 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites à ce jour (suite aux départs de salariés)	171 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les dirigeants	0
Nombre de dirigeants concernés	0
Date d'exercice des options	16 janvier 2008
Date d'expiration	15 janvier 2014
Prix de souscription	6,57 €
Date de cession des actions souscrites	à partir du 16 janvier 2011
Nombre d'actions souscrites à ce jour.	0
Nombre d'actions cédées à ce jour.	0

EVENEMENTS POSTERIEURS

Les diverses négociations et contacts de l'année 2009 ont amené BCI NAVIGATION à reconsidérer sa politique commerciale en l'orientant désormais vers une clientèle institutionnelle bien ciblée de pays qui voient avec la technologie GEOD la possibilité de maîtriser la création, la diffusion et l'usage des données cartographiques.

L'activité immédiate va être concentrée sur la réalisation du produit (chaîne cartographique) pour le premier pays qui va servir de référence et dont la démonstration sur site est en cours de réalisation.

L'action en cours doit déboucher dans des délais compatibles avec les disponibilités financières de BCI NAVIGATION, car elle est le principal garant de la pérennité financière et de la continuité d'exploitation de la société.

DGFIP N° 2054 2010

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright RedTitan (2010)

Désignation de l'entreprise		BCI NAVIGATION SA		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	169 802	KE	4 080
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	495 022	KQ	1 804
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT	
	Installations générales agencements, aménagements divers *			KV		KW	
	Matériel de transport *			KY	384 000	KZ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	579 290	LC	27 701
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	
	TOTAL III			LN	1 458 312	LO	29 505
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U	632 188	8V	100 704
	Autres titres immobilisés			1P	384 090	1R	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	4 750	1U	
	TOTAL IV			LQ	1 021 028	LR	100 704
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	2 649 142	ØH	134 289	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				1		3	
				2		4	
						5	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	5 171	LW	168 711
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS	623	MG	496 203
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	
	Autres Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	
	Matériel de transport			IV		MP	384 000
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	16 964	MS	590 027
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	
	Avances et acomptes			NC		ND	
	TOTAL III			IY	17 587	NG	1 470 230
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	
	Autres participations			IØ		ØX	732 892
	Autres titres immobilisés			I1		2B	384 090
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	4 750
	TOTAL IV			I3		NJ	1 121 732
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	22 758	ØK	2 760 673	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2010

Désignation de l'entreprise		BCI NAVIGATION SA						Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG	
		129 282		33 119		5 171		157 230	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		PM		PN		PO		PQ	
Sur sol propre		PR		PS		PT		PU	
Sur sol d'autrui		PV		PW		PX		PY	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		80 181		62 833		623		142 391	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles		QH		QI		QJ		QK	
Inst. générales, agencements, aménagements divers		330 459		33 765				364 224	
Matériel de transport		QL		QM		QN		QO	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		240 390		99 840		16 964		323 266	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
		651 030		196 438		17 587		829 881	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	
		780 312		229 557		22 758		987 111	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6		
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL II									
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. gales, agenc et am. des const.		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
Autres immobilisations corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Inst. gales, agenc am. divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Matériel de transport		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
Mat. bureau et inform. mobilier		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Emballages récup. et divers									
TOTAL III									
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO	
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTian (2010)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL MGF AUDIT IN EXTENSO

20, Rue du Bois Chaland
91056 Evry Cedex

AREC GOMEZ SAS

3, allée des Garays
91120 - Palaiseau

BCI NAVIGATION SA

ZI Petite Montagne sud
3, rue du Velay - CE 1740
91 017 Evry

423 859 099 RCS Evry

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

BCI NAVIGATION SA

ZI Petite Montagne sud
3, rue du Velay - CE 1740
91 017 Evry

423 859 099 RCS Evry

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BCI Navigation SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes de l'annexe comptable concernant les modes et méthodes d'évaluation et sur les événements postérieurs qui apportent des précisions sur notamment :

- la non présentation des comptes sous forme de comptes consolidés en vertu des dispositions de l'article L233-19 du Code commerce,
- le maintien de la convention comptable de « la continuité de l'exploitation »,
- les événements postérieurs et la continuité d'exploitation

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, les paragraphes sur les modes et méthodes d'évaluation et sur les événements postérieurs décrivent l'incertitude significative pesant sur la continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société au regard de l'incertitude mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A Lisses, le 29 avril 2010
en six exemplaires originaux

Les commissaires aux comptes

MGF Audit IN EXTENSO

Membre de la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
de Paris

Didier ESNAULT
Responsable technique

AREC GOMEZ SAS

Membre de la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
de Paris

Jean-Marie GOMEZ **Olivier LACHKAR**
Président de la SAS Responsable technique